



Me Jean-Philippe Abraham

Avocat

Parcours professionnel

Associé

Me Jean-Philippe Abraham travaille principalement dans les domaines du Litige civil et commercial.

Associé. Me Jean-Philippe Abraham pratique principalement en litige civil et commercial et notamment en matière de conflits entre actionnaires, bris de contrat, responsabilité, injonctions, réalisation de sûretés et recouvrement. Il exerce également en droit de la construction, litige immobilier de même qu'en faillite, insolvabilité et restructuration. À cette fin, il plaide devant toutes les instances des tribunaux.

Ancien footballeur professionnel, Me Abraham a su combiner avec succès ses études en droit et une carrière sportive de haut niveau. Ce parcours lui a permis de développer l'esprit d'équipe, le dévouement, la persévérance et l'excellence qui sont des valeurs bien intégrées au sein du cabinet Stein Monast.

Implications

Membre du jeune Barreau du Québec

Membre de l'Association des Anciens du Club de Football Rouge et Or de l'Université Laval

Contact

☎ 418-640-4431
✉ jean-philippe.abraham@steinmonast.ca

Langue(s)

Français et anglais

Services offerts

- Baux commerciaux
- Droit de la construction
- Droit immobilier
- Faillite, insolvabilité et restructuration
- Injonction
- Litige commercial
- Litiges et résolution des différends
- Recours des actionnaires
- Recouvrement de créances et réalisation des sûretés
- Responsabilité civile
- Vices cachés

Formation

LL.B. droit 2006,
Université Laval

Admission au barreau

2008